



## Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

### Compte rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2019

L'assemblée générale de l'association Défense et Promotion de la Langue Française s'est tenue le samedi 26 janvier 2019 à 15h00 à Menetou-Salon dans la salle communale sise rue de Fontbertrange.

Le président Alain ROBLET salue tous les membres présents, les remercie très chaleureusement de leur présence, adresse des vœux de bonheur et de santé à tous et des vœux de prospérité pour notre association. Il présente les excuses des membres absents.

L'ordre du jour est abordé :

- Présentation du rapport moral et d'activités de l'année 2018 par le président Alain ROBLET (annexe 1). Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
- Présentation du rapport financier par le trésorier Philippe LEBLOND (annexe 2). M. Jean-Pierre PINEAU, vérificateur aux comptes de l'exercice 2018 donne lecture de son rapport qui confirme en tous points la très bonne tenue des comptes et l'exactitude des opérations de l'exercice. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
- Elections au conseil d'administration : Une candidature nouvelle est présentée en séance pour pourvoir le poste vacant ; tous les candidats sont élus pour un an à l'unanimité. La composition du conseil d'administration est donc la suivante :
  - Mme Françoise PINEAU
  - Mme Claudine SABOUREAU
  - M. Jack BECARD
  - M. Patrick BRETON
  - M. Gérard FOULEDEAU
  - M. Philippe LEBLOND
  - M. Alain ROBLET
  - M. Jean-Pierre ROUARD
- Propositions d'actions retenues pour 2019 (Reconduction des actions conduites en 2018) :
  1. Organiser le concours de français « Plumier d'argent » dans les classes de 4<sup>e</sup> des collèges du Cher ;
  2. Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » ;
  3. Proposer ces chroniques aux médias radiophoniques locaux ;
  4. Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon ;
  5. Organiser une animation au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon ;
  6. Conduire une communication avec les médias ;
  7. Organiser un pique-nique au cours de l'été ;
  8. Reconduire le concours « Les nouvelles de DLF 18<sup>®</sup> » ;
  9. Organiser une animation lors de la venue de huit enseignants moldaves dans le Cher ;

**D.L.F. 18** 307, Les Thébaults 18510 Menetou-Salon

Tél. : 06 17 29 12 70 - Courriel : [dlf.18.cher@gmail.com](mailto:dlf.18.cher@gmail.com) - Site Internet : <http://www.langue-francaise-cher.fr/>

## Défense et promotion de la langue française

### Délégation du Cher

Association loi de 1901

10. Participer à la Fête des associations à Bourges ;
11. Participer au Salon du Livre à Saint-Amand-Montrond ;
12. Participer au Salon du Livre à Henrichemont ;
13. Rechercher des citations issues d'œuvres littéraires ;
14. Lancer un jeu-concours dans un journal.

Nouvelle action : L'association a été sollicitée par la municipalité d'Henrichemont pour participer à son 1<sup>er</sup> salon du livre de jeunesse le dimanche 10 mars 2019 ; le conseil d'administration a donné son accord.

D'autres actions à conduire au cours des années à venir peuvent être proposées au président, étant rappelé que l'adhérent qui propose sera le pilote de l'action. Ces propositions seront alors examinées par le conseil d'administration pour décision.

Questions diverses et interventions :

Lors de l'assemblée générale de 2018, Françoise PINEAU avait suggéré de comptabiliser les temps de bénévolat. Pour fournir cette indication lors de la demande de subvention pour le Plumier d'argent auprès du conseil départemental, une estimation a été faite sur ce poste. Elle a été difficile à établir et elle est très approximative.

Gérard FOULEDEAU signale que les interventions du gouvernement pour la promotion de la langue française dans le monde semblent au point mort, en raison de l'absence actuelle d'une autorité responsable. Quand il y a des interventions au niveau international, elles le sont à titre politique et non culturel, sans doute pour pouvoir mieux assoir la position de la France comme grand pays.

Véronique BERGER a présenté une ébauche de son projet de rédaction d'un texte à partir des 20 000 citations qu'elle a recueillies. Elle souhaite les conseils et l'aide d'un membre de l'association pour conduire son projet.

Aucune autre question n'étant posée, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 17h15.

Les galettes confectionnées par Monique ROBLET sont ensuite dégustées, arrosées de délicieux breuvages.

Le secrétaire de séance,

Patrick BRETON

Le président,

Alain ROBLET